



Randonneurs du Haut Entre-deux-Mers
24 Place Robert Darniche - 33580 Monségur
Tél. : 06.40.73.65.21 - contact@randorhem.fr

Assurance R.C.P.

WTW France - Département Sport et Evénement
DGPL Fédérations – 2, rue de Gourville
45911 ORLEANS CEDEX 9
Tél. : 09 72 72 01 19
fr.ffrandonnee@wtwco.com
Contrat n° : 41789295M /0002

Garantie financière :

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution
3, place Marcel Paul - 92000 Nanterre
Tel 33(0)1 79 96 63 40
Contrat n° 4000716162 /1



SÉJOUR DANS LA VALLÉE D'AURE EN HAUTES PYRÉNÉES

DU 5 AU 11 SEPTEMBRE 2026

NOTICE D'INFORMATION

Ce séjour est ouvert aux adhérents de l'association titulaires de la licence FFRandonnée en cours de validité avec assurances IRA. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence en cours de validité avec assurance IRA, ou d'un titulaire du Pass-Découverte dont la validité couvre la totalité du séjour.

Nombre de participants : 25 au minimum – 35 au maximum .

Dates : du 05/09/2026 au 11/09/2026.

Déplacement : voitures personnelles avec covoiturage recommandé.

Remarque préliminaire :

Ce séjour comporte des randonnées avec des distances et des dénivelés significatifs, il s'adresse donc à des randonneurs réguliers, bien équipés et sachant bien s'hydrater.

La Vallée d'Aure est une vallée pyrénéenne nichée dans le département des Hautes-Pyrénées en région Occitanie. Elle s'étend sur environ 40 km depuis Sarrancolin jusqu'à la frontière espagnole, accessible par le tunnel d'Aragnouet Bielsa construit en 1976. Cet écrin naturel nous offre la réserve naturelle de Néouvielle avec ses 70 lacs d'altitude. Traversée par la Neste d'Aure, la vallée est entourée de hauts sommets dont l'Arbizon (2831 m) et le pic de Néouvielle (3091 m). Elle est classée avec la vallée du Louron « Pays d'Art et d'Histoire » depuis 2008, reconnaissance officielle du riche patrimoine bâti, naturel et architectural. Elle est également la voie de passage pour les pèlerins de St Jacques de Compostelle.



Randonneurs du Haut Entre-deux-Mers

24 Place Robert Darniche - 33580 Monségur
Tél. : 06.40.73.65.21- contact@randorhem.fr

Assurance R.C.P.

WTW France - Département Sport et Evénement
DGPL Fédérations - 2, rue de Gourville
45911 ORLEANS CEDEX 9
Tél. : 09 72 72 01 19
fr.ffrandonnee@wtwco.com
Contrat n° : 41789295M /0002

Garantie financière :

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution
3, place Marcel Paul - 92000 Nanterre
Tel 33(0)1 79 96 63 40
Contrat n° 4000716162 /1



1- PROGRAMME PRÉVISIONNEL DU SÉJOUR

Cotation FFR pour un randonneur en condition physique moyenne, Niveau E1 à E5.

➤ **Samedi 5 septembre : LE SENTIER DES BALCONS**

RDV au château Rolland à Guchen avec pique nique tiré du sac.

Au départ de l'hébergement, randonnée dans la forêt de Guchen puis retour en visitant le village situé au pied du pic d'Arbizon.

7,45 km – D+220 m – Niveau E2 : assez facile, T2-R2

➤ **Dimanche 6 septembre : LA SERRE DE BARRANCOUEU**

Depuis le centre d'Arreau, vers le village solitaire de Barrancoueu, vaste panorama sur la vallée d'Aure.

9,5 km - D+600 m – Niveau E3 : peu difficile, T3-R3

➤ **Lundi 7 septembre : LE LAC DE L'ŒULE**

Le Lac de l'Œule offre une magnifique harmonie de paysages : forêts de pins, pelouses de pins à crochets. Découverte du barrage hydroélectrique et panorama sur les sommets de Néouvielle.

12,5 km – D+620 m – Niveau E4 : assez difficile, T3-R3

➤ **Mardi 8 septembre : LA CRÊTE DES PIERRES**

Panorama sur le bassin d'Arreau au pied du sommet d'Arbizon (2831 m).

5,30 km – D+250 m – Niveau E2 : assez facile, T3-R3

Après midi libre

➤ **Mercredi 9 septembre : L'HOSPICE DE RIOUMAJOU**

A proximité du torrent de Neste et dans un environnement forestier, agréable chemin vers l'historique hospice de Rioumajou et ses vastes pelouses accueillantes.

11 km – D+473 – Niveau E3 : peu difficile, T2-R2

➤ **Jeudi 10 septembre : LES QUATRE VILLAGES**

Visite des quatre villages de la vallée d'Aure, de part et d'autre de la Neste : Cadéac, Ancizan, Grezian, Lançon.

10,5 km – D+575 m – Niveau E3 : peu difficile, T3-R3

➤ **Vendredi 11 septembre : Retour au domicile.**

Ces randonnées seront reconnues au mois de juillet, à l'issue de celles-ci le programme pourrait faire l'objet d'aménagements.



Randonneurs du Haut Entre-deux-Mers

24 Place Robert Darniche - 33580 Monségur
Tél. : 06.40.73.65.21- contact@randorhem.fr

Assurance R.C.P.

WTW France - Département Sport et Evénement
DGPL Fédérations – 2, rue de Gourville
45911 ORLEANS CEDEX 9
Tél. : 09 72 72 01 19
fr.ffrandonnee@wtwco.com
Contrat n° : 41789295M /0002

Garantie financière :

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution
3, place Marcel Paul - 92000 Nanterre
Tel 33(0)1 79 96 63 40
Contrat n° 4000716162 /1



2- HÉBERGEMENT

L'hébergement sera assuré par :

Le Centre de vacances

CHÂTEAU ROLLAND

29 route de l'Arbizon

65240 GUCHEN

Tel : 05 62 39 95 45 Mail : chateau-rolland@wanadoo.fr

Le séjour sera en pension complète incluant les dîners des 5, 6, 7, 8, 9, 10 septembre, les petits-déjeuners et les repas froids des 6, 7, 8, 9, 10, 11 septembre.

- Vin et boissons chaudes compris.
- Hébergement en chambre de 2 ou 3 - salle d'eau et WC sur le palier.
- **Linge de lit fourni.**
- **Linge de toilette non fourni.**
- Possibilité de chambre individuelle (avec supplément)

La configuration définitive des chambres sera fonction de la composition du groupe.

3- COÛT DU SÉJOUR

Le coût du séjour est fixé à **334 €** par personne, il est toutefois variable en fonction du nombre définitif de participants.

➤ Ce prix comprend :

- L'hébergement en chambre comme mentionné au § 2
- La pension complète du dîner du 1er jour au déjeuner (pique-nique) du dernier jour ;
- Le ménage de fin de séjour ;
- L'accompagnement des randonnées par trois animateurs de l'association ;
- La taxe de séjour ;
- Les frais de parking au lac de l'Oule ;
- Les frais de dossier et de gestion ;
- La contribution immatriculation tourisme (EIT + UEIT) ;
- Une partie du coût des reconnaissances (trajets + hébergement) effectuées par les organisateurs du séjour.

➤ Ce prix ne comprend pas :

- Le pique-nique du 1^{er} jour ;
- La souscription aux assurances facultatives ;
- Les dépenses personnelles ;
- Le voyage jusqu'à Guchen et les déplacements sur place basés sur le covoiturage.

D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme compris.



Randonneurs du Haut Entre-deux-Mers
24 Place Robert Darniche - 33580 Monségur
Tél. : 06.40.73.65.21- contact@randorhem.fr

Assurance R.C.P.

WTW France - Département Sport et Evénement
DGPL Fédérations – 2, rue de Gourville
45911 ORLEANS CEDEX 9
Tél. : 09 72 72 01 19
fr.ffrandonnee@wtwco.com
Contrat n° : 41789295M /0002



Garantie financière :

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution
3, place Marcel Paul - 92000 Nanterre
Tel 33(0)1 79 96 63 40
Contrat n° 4000716162 /1

4- INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions seront ouvertes et prises selon l'ordre d'arrivée à compter du **22/12/2025** jusqu'au **05/01/2026**

Suivant le nombre de pré-inscrits, la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise au **06/01/2026**. S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'association proposera aux pré-inscrits un bulletin d'inscription. L'inscription deviendra définitive après **signature et renvoi de ce bulletin sous 8 jours accompagné des chèques d'acompte**.

5- ASSURANCES FACULTATIVES

Vous aurez la possibilité de souscrire lors de votre inscription définitive aux assurances facultatives qui vous sont proposées (annulation / interruption de séjour – bagages) au moyen du bulletin de souscription assurances qui sera joint à notre envoi.

Ces assurances sont souscrites au moment de l'inscription définitive au séjour. Il ne sera pas possible de souscrire une assurance postérieurement à l'inscription.

6- PAIEMENTS

➤ **À l'inscription :**

- 2 chèques d'acompte de **120 €** (mis à l'encaissement le 15/05/2026 et le 15/06/2026)
- 1 chèque de règlement de la prime d'assurance facultative

➤ **Solde du séjour** à régler en cours de séjour.

Tous ces chèques sont à libeller à l'ordre des « Randonneurs du Haut Entre-deux-Mers ».

7- MODALITÉS DU SÉJOUR

Conditions :

- Être adhérent aux RHEM ;
- Être licencié (licence individuelle avec IRA 2025-2026) ;
- Être apte médicalement à la randonnée pédestre, en plaine et moyenne montagne ;
- Être capable de randonner sur des distances de 10 à 15 km, 6 jours consécutifs, dénivelé moyen 420 m.

Matériel nécessaire :

- Des bâtons (facultatifs mais recommandés) ;
- **Sac à dos contenant :**
Votre licence, carte d'identité, carte vitale ;
Votre fiche de renseignements d'urgence actualisée ;
Une couverture de survie ;
1 paire de lacets de rechange ;
Une trousse individuelle de secours, adaptée à vos besoins et contenant, outre vos éventuels médicaments, le nécessaire permettant de faire face aux petits tracas (ampoules, coupures, piqûres, etc.).



Randonneurs du Haut Entre-deux-Mers
24 Place Robert Darniche - 33580 Monségur
Tél. : 06.40.73.65.21- contact@randorhem.fr

Assurance R.C.P.

WTW France - Département Sport et Evénement
DGPL Fédérations – 2, rue de Gourville
45911 ORLEANS CEDEX 9
Tél. : 09 72 72 01 19
fr.ffrandonnee@wtwco.com
Contrat n° : 41789295M /0002

Garantie financière :

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution
3, place Marcel Paul - 92000 Nanterre
Tel 33(0)1 79 96 63 40
Contrat n° 4000716162 /1



Nécessaire pour le pique-nique (boîte, couverts, gobelet),

De quoi transporter au moins 2 litres d'eau,

Aliments énergétiques,

- De bonnes chaussures de marche tiges hautes ou semi-hautes, bien étanches compte tenu de la nature du terrain qui peut être très humide.
- Chaussures légères pour l'hébergement.
- Vêtements de randonnée adaptés à tous les temps, y compris gants, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, crème solaire...

8- **DISPOSITIONS CONCERNANT LES DÉPLACEMENTS**

Les participants sont invités à se regrouper pour viser à constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule.

Déplacements d'environ **550 km** comprenant le trajet aller-retour et les différents déplacements sur place.

Chaque équipage constitué gèrera la contribution de chacun aux frais du déplacement.

9- **FRAIS DE RÉOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION**

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

- Annulation faite **avant le 20/08/2026** : restitution des sommes versées.
- Annulation faite **après le 20/08/2026** : la totalité du séjour sera due, les acomptes seront conservés et le solde sera exigé du participant.
- **Dans tous les cas les primes d'assurance souscrite, les contributions EIT et UEIT, les frais de dossier ainsi que la participation aux frais de reconnaissance seront dus.**

10- **DIVERS**

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées.

Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.

En cas d'annulation, le remboursement pourra se faire selon les prescriptions gouvernementales.

Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à des compensations financières.

11- **CESSION DU SÉJOUR**

Avant le départ, un voyageur peut céder son séjour à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un pass découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement des primes d'assurances facultatives.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables sur le site de l'association :

https://randorhem.fr/sejours_/infos-assurances-notices-sejours/